

# LE DÉFI D'UN PETIT JARDIN

*Combiner ses rêves de jardin à l'exigüité de son terrain, c'est possible. Deux exemples réalisés l'un dans la campagne genevoise et l'autre dans le canton de Vaud.*

EVELYNE MALOD-DOGNIN



**le haut en bas**  
Devant la clôture, des bambous rotègent avec légèreté des vis-à-vis.

Sur la terrasse, des bacs en acier oxydé accueillent des touffes racieuses de cheveux d'ange.

Les hostas aux larges feuilles, graminées légères, boules de buis, bambou du Japon croissent avec naturel au pied de la clôture végétale périphérique.

**à gauche**  
Même sur une surface restreinte, on peut créer un jardin de caractère qui combine surface de loisirs et zone d'intimité.







## Une forte identité

**CE JARDIN TRIANGULAIRE OCCUPE UNE SURFACE AU SOL DE 200 M<sup>2</sup>, PELOUSE, TERRASSE ET PLANTATIONS PÉRIPHÉRIQUES COMPRIS**

Il occupe la partie sud de la parcelle où l'architecte Ralph Bueler a implanté sa villa, disposée en décalage par rapport aux autres habitations de ce quartier résidentiel de la campagne genevoise. Une implantation qui a permis la création d'un jardin de forme triangulaire offrant un potentiel d'aménagement intéressant. L'un des défis de l'architecte paysagiste a consisté à se protéger de vis-à-vis relativement proches tout en préservant les zones offrant un dégagement visuel pour garder un maximum d'ouverture. Parmi les contraintes figurait aussi le souhait du propriétaire de ne pas s'encombrer d'un entretien exigeant. La surface – limitée – de gazon est aisément tondue par un robot. On a privilégié la plantation de plantes vivaces nécessitant très peu d'attention. Les buis ont une croissance très lente, les graminées ne réclament qu'une taille par an, seules les feuilles des bambous doivent être ramassées de temps en temps. Un jardin à l'entretien véritablement réduit au minimum.

Avant l'intervention, outre la terrasse en béton taloché percée de quatre cavités accueillant des ifs, le terrain était en terre brute et totalement plat, simplement maintenu en périphérie par un mur de soutènement arrondi. L'une des premières tâches fut de lui redonner du mouvement par de légères ondulations du sol afin de procurer un côté plus dynamique à l'ensemble. A présent, la terrasse est bordée par un lit de galets. Les ifs ont rejoint la périphérie du jardin, où ils s'élancent

comme des flèches, et cédé la place à des touffes de graminées disposées dans des bacs en acier Corten oxydé. Une zone de pelouse a été laissée libre pour permettre les jeux de ballon. L'espace est ceint d'une clôture végétale réalisée à partir d'un simple grillage de 180 cm de haut. Une solution qui prend peu de place et qui a favorisé la croissance des lierres grimpants qui le recouvrent entièrement. Le point d'attraction de ce petit jardin est un muret circulaire de 40 cm de haut, auquel on accède par des pas japonais. Il est monté en pierre sèche sur une épaisseur de 55 cm; seule sa surface est jointoyée pour permettre de s'asseoir confortablement. Situé au point le plus éloigné de la maison, il permet d'en apprécier l'architecture avec du recul. Ce mur, les passe-pieds qui y conduisent et s'enroulent à l'intérieur de sa forme en cercle ont été inspirés par l'image d'une bobine de film de cinéma en train de se dérouler (le propriétaire est cinéphile). Pour le paysagiste, la forme circulaire s'imposait d'autant plus qu'elle s'insérait logiquement dans celle du mur de soutènement existant. Les plantations périphériques ont naturellement suivi le même mouvement. De part et d'autre du triangle, deux grosses pierres intégrées dans la végétation et qui semblent s'être fichées naturellement dans le sol contribuent à structurer les volumes.



Le jardin terminé est fidèle à son esquisse, hormis la pierre centrale qui n'a pas été posée afin de préserver une zone de jeu.

**RÉALISATION: GILBERT HENCHOZ & FRANCK-J. BODENMANN SA,  
ARCHITECTES PAYSAGISTES ASSOCIÉS, WWW.HENCH.COM  
PHOTOS: THIERRY PAREL**





**le haut en bas**  
 du jardin voisin au premier plan, le petit jardin forme une bande étroite bordée d'une haie et de thuyas. Un claustra délimite les terrasses. A l'arrière-plan, les toitures sont celles d'autres constructions du voisinage.

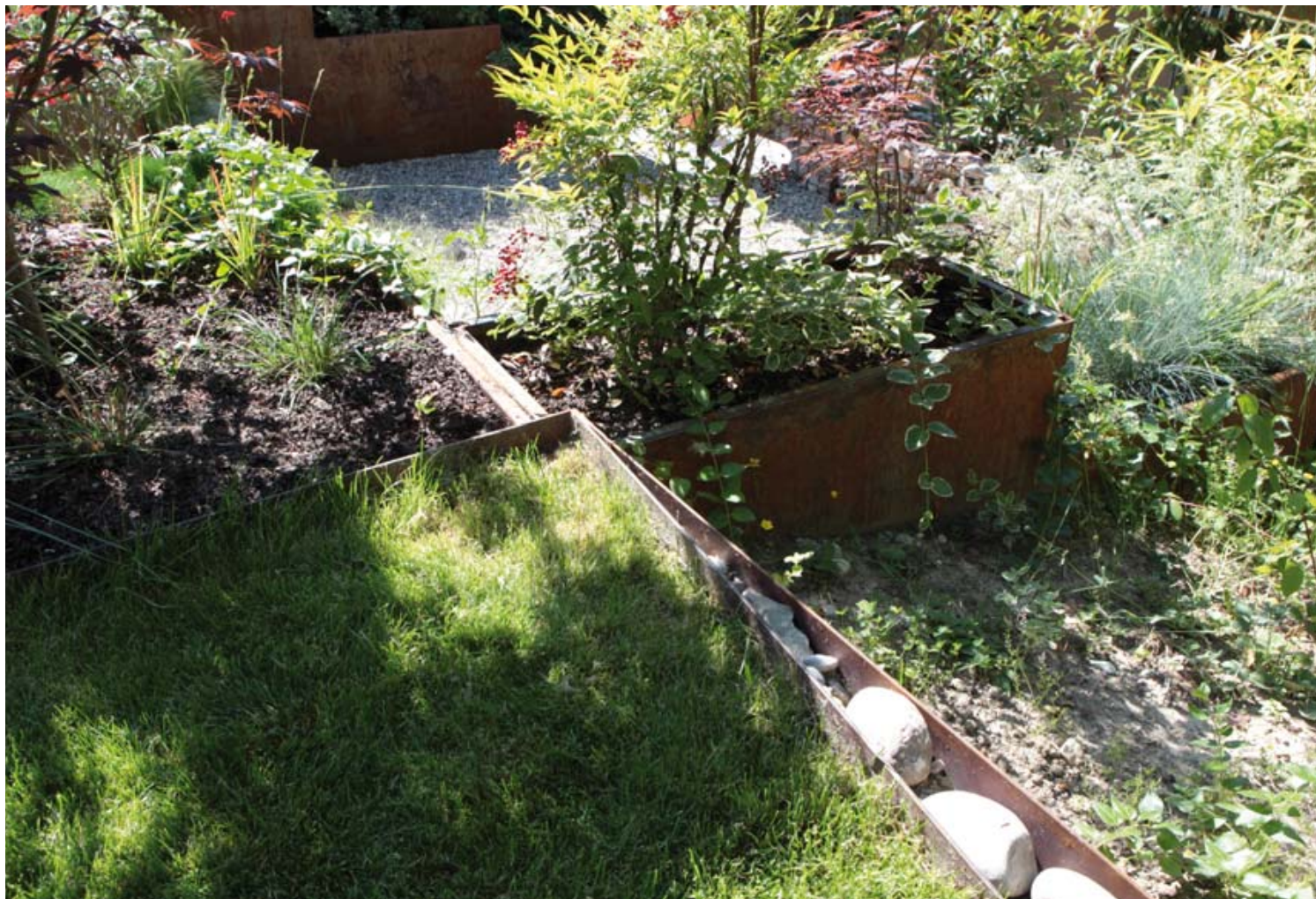
Le jardin est composé de végétaux naturels, métal oxydé, pierres et souplesse végétale, des attributs qui se répètent d'un jardin à l'autre et qui instaurent une connivence inconnue.

l'escalier est encadré par une végétation foisonnante. Les touffes de kohleria contrastent avec le rouge de l'érable japonais; les boules de thym répondent à celles des buis.

**à gauche**  
 la petite terrasse aménagée en contrebas offre un refuge intime oxydé dans la végétation.







## Une cohabitation harmonieuse

**QUAND DEUX JARDINS VOISINENT AVEC INTELLIGENCE, LES PETITS ESPACES DEVIENNENT DES PARADIS**

Dans cette zone à forte densité d'habitations, faire d'un minilopin de terre un vrai jardin était une gageure. Pari réussi grâce à une gestion concertée de deux parcelles limitrophes, dont l'une ne compte que 60 m<sup>2</sup>. Principe essentiel: ne pas morceler davantage l'espace naturel par l'ajout de séparations mais préserver les perspectives en gardant un espace ouvert. Les jardins restent ainsi reliés par leurs surfaces de gazon tout en conservant chacun leur intimité.

Le plus petit jardin, présenté ici en détail, s'étire sur 10 mètres de long et 6 de large. Il est bordé sur l'une de ses longueurs d'une haie hermétique avec laquelle il a fallu composer.

A l'origine, la maison s'ouvrait sur une terrasse dallée et le terrain en pente se terminait par un talus rejoignant une autre construction. Le premier geste du paysagiste a consisté à rehausser le terrain sur un peu plus de sa moitié pour l'aplanir, de façon à créer une terrasse en bois directement en lien avec la maison et le jardin. Et de décaisser l'autre partie, pour dégager une seconde zone de plat et aménager une autre petite terrasse, en contrebas.

Partie haute et partie basse sont reliées par un escalier, suffisamment large pour rester bien visible et permettre de déchiffrer le jardin dans sa globalité. Cet escalier est réalisé en poutres de chêne non traité, qui grisera en vieillissant. Pour alléger l'ensemble, un interstice a été ménagé entre marche et contremarche; il accueille un rail végétal composé de touffes de sagine subulée qui se parent de petites fleurs

blanches au printemps. Véritable refuge intime avec ses 12 m<sup>2</sup>, la petite terrasse du bas s'apparente à une pièce de verdure. Elle est simplement recouverte de gravier pour garder un côté naturel très spontané, offrir une texture et une ambiance sonore différentes et faciliter l'entretien. Du côté de la haie de thuyas existante, des plaques métalliques et de nouvelles plantations traitées en plate-bande (buis en boule, graminées...) viennent rompre la rigidité de ce mur végétal en redonnant profondeur et relief. En vis-à-vis, une succession de bacs en acier oxydé suit le dénivelé du terrain et définit la limite entre la terrasse et le talus du jardin mitoyen. De part et d'autre de l'escalier, des gabions en fer à béton oxydé contiennent des boulets du Rhône (pierres de 15 à 30 cm), qui ajoutent une note minérale complémentaire. On retrouve ces mêmes boulets dans le jardin d'à côté.

Pour retenir le terrain, on a utilisé des plaques métalliques de 3 mm. Ces plaques sont en acier marchand, oxydé en surface, l'un des matériaux de prédilection de l'architecte paysagiste qui l'utilise en soutènement et sous forme de bac, mais aussi pour définir et maintenir les contours d'un massif ou le tracé du terrain. On retrouve également ce matériau dans le jardin du voisin, ce qui contribue à l'esprit de continuité et d'harmonie de ce morceau de paysage.



L'esquisse du petit jardin de 60 m<sup>2</sup>.

RÉALISATION: JULIEN KELLENBERGER,  
MISE EN SCÈNE ARCHITECTURE PAYSAGÈRE,  
WWW.MISEENSCENE-CREATIONS.CH / PHOTOS: SOPHIE KELLENBERGER